

Profil'Âge

Anticiper le vieillissement à Roumois Seine

> Enquête auprès de la population

14 octobre 2024



FONDS D'APPUI POUR DES
TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération soutenue par l'État

FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



soutenu par :

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES



Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Table des matières

1 Méthodologie	2
Une enquête par questionnaire auprès de la population : objectifs de la démarche et méthodologie	
Méthodologie de questionnaire : deux méthodes afin d'établir une photographie des aînés et de leur diversité	
Le panel de réponses recueillies : les apports d'une méthode hybride papier-web	
2 Accès aux services et mobilités	8
La perception de la proximité aux services et commerces	
Les pratiques de déplacement	
Les freins à la mobilité des personnes âgées	
3 Pratiques sociales et associatives	12
Investissement dans la vie locale et pratiques associatives	
Les personnes qui ont le sentiment d'être seules	
L'usage d'internet	
4 Les conditions de logement des seniors et les perspectives résidentielles	18
Conditions de logement	
Travaux et adaptation du logement	
Les perspectives de parcours résidentiel	

1 Méthodologie

UNE ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE AUPRÈS DE LA POPULATION : OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

Une enquête pour enrichir les enseignements du diagnostic participatif et nourrir la réflexion sur la programmation de logements adaptés aux seniors

Grâce aux contributions des acteurs socio-professionnels et des habitants de la résidence autonomie Jean Guenier, le diagnostic participatif du Profil'Âge a permis de cerner les enjeux liés au vieillissement sur le territoire de la Communauté de communes Roumois Seine. Il a également mis en évidence la nécessité de compléter cette approche en consultant largement les populations seniors dans leur diversité.

Cette étape du projet Profil'Âge consiste à recueillir les aspirations résidentielles des aînés du territoire afin de disposer, avec les éléments de connaissance produits lors de l'analyse urbaine et foncière de la phase 2, d'un ensemble de données qui étayeront les pistes d'action qui seront proposées à l'issue de la démarche.

L'enquête s'inscrit dans la continuité de l'enquête nationale menée par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) en 2022 sur les conditions de logement et souhaits résidentiels des seniors, ce qui permet

de disposer de points de comparaison et de mettre en avant les spécificités de la population de Roumois Seine.

La question de l'habitat ne s'envisage pas uniquement à travers le prisme du logement. Ainsi, cette enquête recueille des informations nécessaires pour appréhender les mobilités du quotidien, l'accès aux aménités, les relations sociales des personnes, etc. Il s'agit, par cet ensemble de thématiques, d'analyser la question de l'habitat dans sa globalité et en transversalité. C'est en prenant en considération et en articulant l'ensemble de ces facettes, notamment dans le cadre d'orientations et d'actions en matière d'habitat, que les aînés pourront bien vieillir dans leur logement et que le territoire améliorera leur inclusion sociale.

La méthodologie globale de Profil'Âge, alliant analyse urbaine et étude sociologique, doit être envisagée comme une démarche expérimentale, qui peut être réitérée et dupliquée dans d'autres territoires. Le contenu du questionnaire et le mode opératoire peuvent constituer une base pour la mise en place d'outils de suivi de la mise en œuvre des politiques de la Communauté de communes en lien avec le vieillissement : évolution des problématiques et de leurs perceptions et retour sur les actions engagées.

MÉTHODOLOGIE DU QUESTIONNAIRE : DEUX MÉTHODES AFIN D'ÉTABLIR UNE PHOTOGRAPHIE DES AÎNÉS ET DE LEUR DIVERSITÉ

Pour des raisons de praticité et d'organisation, l'option d'un questionnaire numérique a été choisie dès le début du projet ainsi qu'un mode de diffusion fondé sur les moyens de communication numériques de la Communauté de communes, site internet et réseaux sociaux en premier lieu. Le fait de ne pas pouvoir contacter par mail directement les personnes et de retenir un mode de diffusion virale de l'enquête a constitué un premier biais en mettant de côté les populations seniors utilisant internet, mais étant néanmoins en dehors des réseaux sociaux et des relais de diffusion. Plus handicapante, elle met de côté les populations n'ayant pas de pratique numérique. Ces personnes, pouvant être importantes parmi les plus âgées, seraient par conséquent dans l'incapacité d'accéder facilement à une enquête en ligne. Pour cela, deux méthodes d'enquête ont été déclinées, s'appuyant sur une base commune de questions : un questionnaire web s'adressant à l'ensemble de la population et un autre au format papier s'appuyant pour sa diffusion sur le service d'aide à domicile de la Communauté de communes.

Un questionnaire en ligne qui s'adresse à tous

Un questionnaire en ligne peut difficilement cibler une catégorie précise de population, en l'occurrence les aînés du territoire. Pour éviter le caractère discriminatoire d'une diffusion qui ciblerait cette population, le questionnaire a été produit pour s'adresser à l'ensemble des habitants de Roumois Seine. Ainsi, une communication visant un large public a été développée en lien avec le service communication de la Communauté de communes. Des principes graphiques de communication ont été

déclinés sous plusieurs formats, numérique et papier (bannières réseaux sociaux, sites internet de la Communauté de communes, application de diffusion d'information, panneau Pocket et intramuros, affiche et flyers). Pour cette raison, le questionnaire a été produit pour qu'il ait du sens pour tous types de personnes. Les thématiques abordées ainsi que la formulation des questions ont été pensées de manière non exclusive pour les seniors afin de pouvoir toucher un grand nombre de personnes.

Support numérique de communication internet

QUESTIONNAIRE PARTICIPATIF

Un cadre de vie de qualité à tout âge !

Communauté de Communes Roumois Seine
Un lieu de concertation

> Votre avis nous intéresse !

En répondant à ce questionnaire, vous nous aidez à mieux comprendre vos conditions de logement et votre quotidien. Le partage de votre expérience aidera la collectivité à établir des priorités en matière de logement, d'espace public, services, etc.

Participez ICI

Affiche de communication de l'enquête Profil'Âge

QUESTIONNAIRE PARTICIPATIF

Un cadre de vie de qualité à tout âge !

Communauté de Communes Roumois Seine
Un lieu de concertation

> Votre avis nous intéresse !

En répondant à ce questionnaire, vous nous aidez à mieux comprendre vos conditions de logement et votre quotidien. Le partage de votre expérience aidera la collectivité à établir des priorités en matière de logement, d'espace public, services, etc.

POUR RÉPONDRE À L'ENQUÊTE, SCANNEZ-MOI !

OU RENDEZ-VOUS SUR <https://www.roumoisaine.fr/enquete-participative-profilage/>

Méthodologie

Cette méthode présente l'intérêt de recueillir des données pour toutes les tranches d'âge, ce qui permet de mettre en perspective la vision des plus jeunes avec celle des plus âgés et ainsi d'étudier les manières d'aborder certaines problématiques en fonction des différentes étapes du parcours résidentiel.

À la différence d'un questionnaire conduit par un enquêteur qui relance et explique les points abordés au fur et à mesure du déroulement de l'enquête, un questionnaire en ligne repose sur l'autonomie de l'enquêté. Les questions ont donc été rédigées de façon concise afin d'éviter les abandons. De plus, le format web a nécessité un nombre de questions plus limité afin de ne pas perdre l'attention du répondant. Ce format a également des conséquences sur l'ordonnancement des questions et sur la « scénarisation » du questionnaire afin d'en favoriser la finalisation. À cette fin, aucune réponse n'a été rendue obligatoire en dehors de celle concernant l'âge pour éviter les situations de blocage et d'abandon. Cette méthode s'est révélée efficace, car les interrogés ont laissé très peu de questions sans réponse. Le questionnaire comportait au total 42 questions et a été renseigné en moyenne en un peu moins de 6 minutes.

La diffusion du questionnaire

En ce qui concerne la communication, plusieurs stratégies ont été développées avec le service de communication et valorisation du territoire afin de recueillir un maximum de réponses.

Dans un premier temps, une large diffusion a été réalisée sur les réseaux sociaux de la Communauté de communes Roumois Seine ainsi que son site internet et sa revue d'information. Toutes les mairies du territoire ont été invitées à diffuser ce questionnaire aux associations de leur commune. La presse locale a également relayé le lien vers le questionnaire et des affiches ont été accrochées dans toutes les maisons France services du territoire. Des flyers ont été distribués dans certaines des communes faisant l'objet d'une étude approfondie en matière de repérage et d'identification de potentiel foncier en adéquation avec la production de logements adaptés aux seniors (phase 2 de Profil'Âge). Ces secteurs ont été choisis à partir d'une analyse des fichiers fonciers produits par le Cerema en identifiant les quartiers avec un nombre significatif de propriétaires de logements n'ayant pas changé depuis au moins 30 ans, partant du principe que dans ces espaces la question du parcours résidentiel et des problématiques d'adaptation du logement se posaient avec une certaine acuité.

Pour compléter cette diffusion, deux sessions de terrains ont été menées. Une première a été réalisée dans les communes de Grand-Bourgtheroulde et du Thuit-de-l'Oison le 7 juin au sein des maisons France services du territoire et dans leurs centres-bourgs. La seconde a eu lieu le 28 juin à l'Intermarché de Bourg-Achard, qui est un équipement commercial important du territoire où de nombreux habitants de Roumois Seine se rendent régulièrement.

Un questionnaire papier à destination des bénéficiaires du service d'aide à domicile de la Communauté de communes

Conçu sur la base du questionnaire internet, le format papier a été diffusé aux bénéficiaires du Service d'Aide à Domicile (SAD) de la Communauté de communes. Ces bénéficiaires sont âgés d'au minimum 60 ans et représentent la population du territoire touchée par la perte d'autonomie. Le questionnaire a donc été complété en abordant les thématiques de la dépendance et de l'isolement.

Sa diffusion a été faite de façon conjointe à celle du questionnaire annuel d'évaluation du service. Cette stratégie a permis de toucher les personnes âgées qui n'ont pas toujours accès à internet. Les personnes ont pu le remplir seules, ou bien

avec leurs proches et/ou avec les aides-soignantes.

Cette version du questionnaire a été construite avec le SAD du territoire du Roumois afin d'orienter et de formuler au mieux les différentes thématiques abordées dans le but de récolter un maximum de réponses.

Thématiques abordées dans le cadre de l'enquête Profil'Âge

	Questionnaire web (diffusion large y compris populations non seniors)	Questionnaire papier/public SAD
TRONC COMMUN	1 Présentation de la personne 2 Logement <ul style="list-style-type: none"> • caractéristique • qualification des conditions (surface, situation, prix) • perspectives (travaux, déménagement et critères de choix) 	1 Présentation de la personne 2 Logement <ul style="list-style-type: none"> • caractéristique • qualification des conditions (surface, situation, prix) • perspectives (travaux, déménagement et critères de choix)
PARTIES DIFFÉRENTES	3 Activités de loisirs et associatives 4 Situation professionnelle	3 Vos proches et vos activités <ul style="list-style-type: none"> • sentiment d'isolement • activités associatives 4 Usage d'Internet Question conclusive sur ce qui pourrait améliorer le quotidien

Service d'Aide à Domicile (SAD)

Le SAD est un service prestataire, directement employeur des aides à domicile. Il est autorisé par le Conseil Départemental de l'Eure à intervenir auprès des personnes de plus de 60 ans ou des personnes bénéficiant d'une prise en charge, comme d'une Prestation Compensatrice du Handicap (PCH) ou encore d'une prise en charge d'une mutuelle. Le service a pour but de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et/ou malades qui rencontrent des difficultés permanentes ou passagères, sur le territoire de la Communauté de communes Roumois Seine.

Le service comptait au moment de l'enquête 335 bénéficiaires.

L'aide aux tâches quotidiennes

- Aide au déplacement, à l'habillage et au déshabillage, à la toilette, à la prise de médicaments, à l'alimentation, à la gestion des éliminations, aux repas...

L'aide aux tâches ménagères

- Aide à la réalisation de l'entretien du logement (pièce de vie de la personne), à l'entretien du linge, à la réfection du lit...

L'aide pour effectuer les courses

- Accompagnement pour effectuer les courses avec ou sans la personne accompagnée, aide au rangement des courses...

L'accompagnement social

- Accompagnement pour les promenades et jeux, stimulation des relations sociales, aide partielle à la gestion des documents.

Les prestations sont réalisées de 7 h à 20 h du lundi au dimanche et les jours fériés.

Quelques étapes de réalisation de l'enquête Profil'Âge (en 2024)

- 29 janvier : réunion technique AURBSE*-CCRS**, relative au questionnaire
- Fin février : retour test du questionnaire réalisé par les services de la CCRS fin février
- 16 avril : examen et validation technique des questionnaires par le comité technique du Profil'Âge
- 26 avril : validation du questionnaire Profil'Âge et de la campagne de communication par le comité de pilotage du Profil'Âge
- De début mai à mi-juillet : diffusion du questionnaire en ligne
- De mi-mai à début juillet : diffusion du questionnaire papier par le SAD de la CCRS

* Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure

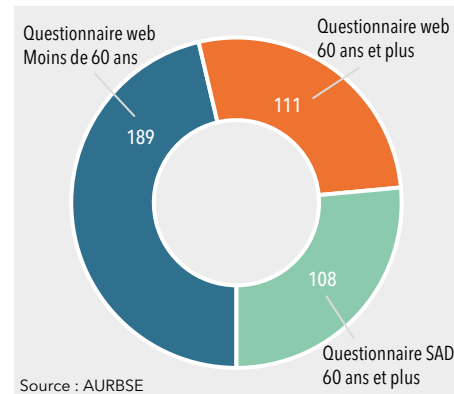
** Communauté de communes Roumois Seine

Méthodologie

LE PANEL DE RÉPONSES RECUEILLIES : LES APPORTS D'UNE MÉTHODE HYBRIDE PAPIER-WEB

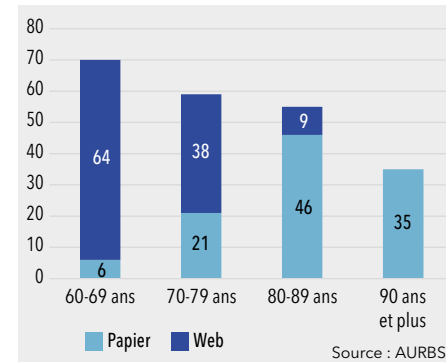
À l'issue de l'enquête, un peu plus de 400 questionnaires ont été renseignés, dont environ 220 par des personnes de 60 ans et plus. La moitié d'entre elles ont répondu par le biais du questionnaire internet et l'autre moitié via le questionnaire papier diffusé par le SAD.

Typologie des personnes ayant répondu à l'enquête Profil'Âge



Les 60 ans et plus qui ont répondu à l'enquête via le questionnaire papier diffusé par le SAD ont permis d'élargir le panel aux plus âgés. Sur 90 répondants de 80 ans et plus, 90 % ont répondu via le questionnaire papier.

Nombre de répondants de 60 ans et plus selon le mode d'administration du questionnaire, par tranche d'âge

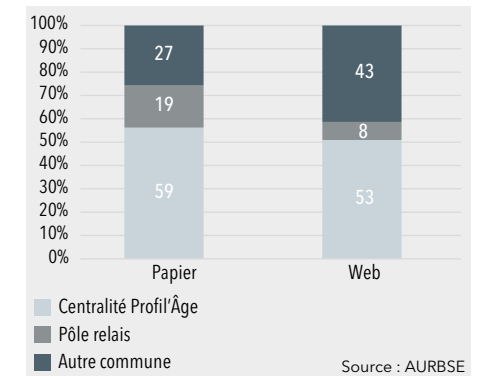


Au regard de la distribution géographique du panel, le questionnaire diffusé par le SAD a renforcé le nombre de réponses dans les principales polarités du territoire ciblées par la phase 2 du Profil'Âge¹.

¹ Centralités Profil'Âge : communes faisant l'objet d'une étude statistique et de terrain approfondie dans le cadre de la phase 2 : Grand-Bourgtheroulde, Boug-Achard, Le Thuit-de-l'Oison et Bourneville-Sainte-Croix). Communes identifiées comme pôle relais dans le PLUi (Saint-Pierre-des-Fleurs, Bosroumois, Saint-Ouen-de-Thouberville et Saint-Ouen-du-Tilleul) faisant l'objet d'une étude statistique approfondie.

L'enquête web a permis de corriger ce biais (cf. graphique ci-dessous). Si la méthode a limité les déséquilibres, un redressement fut nécessaire afin de corriger les distorsions au niveau de la géographie (niveau de commune) et de disposer d'une répartition spatiale proche de la réalité pour chaque catégorie d'âge.

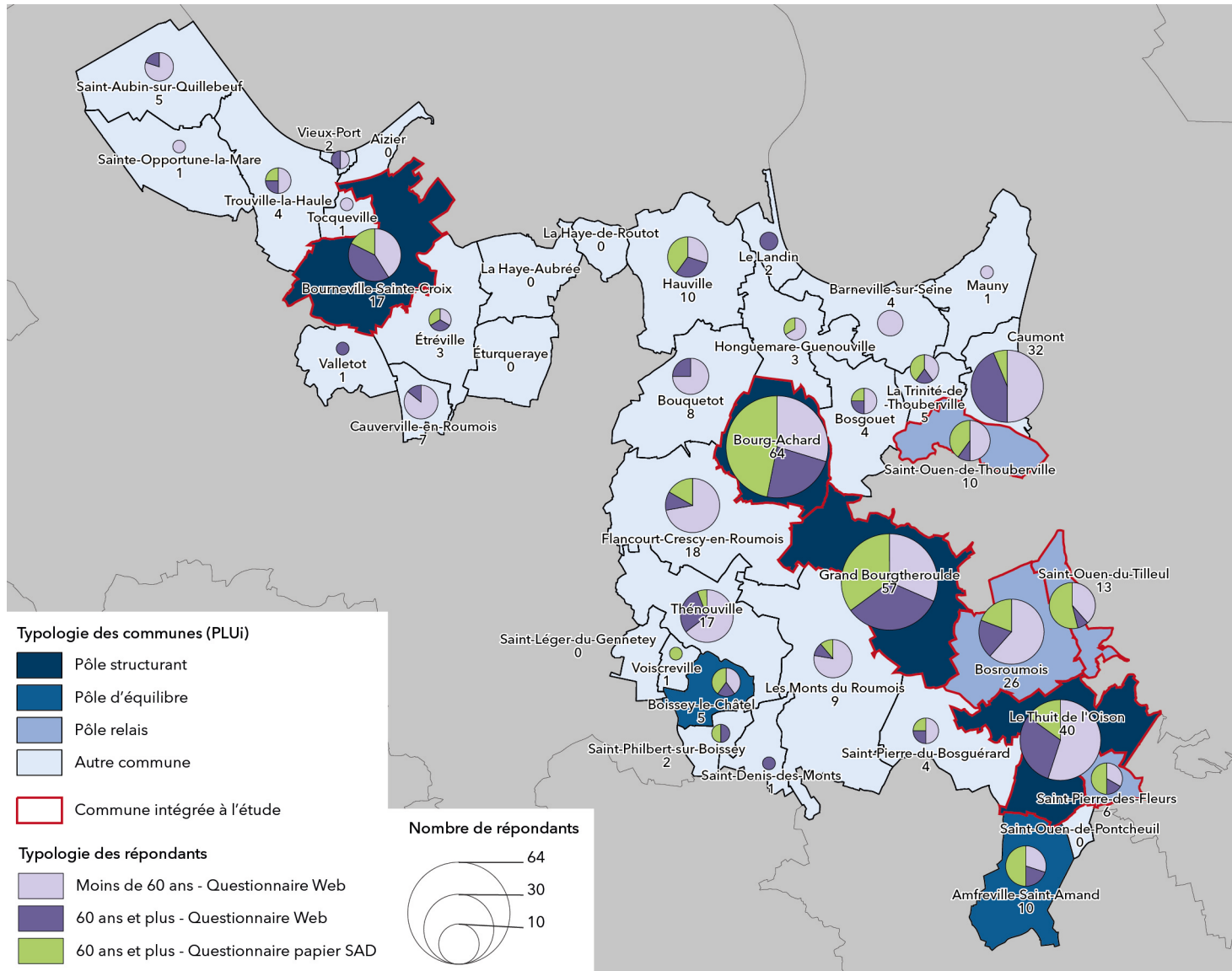
Répartition géographique de l'échantillon de 60 ans et plus (en %)



Répartition du panel après redressement (âge et type de commune)

	Moins de 60 ans	60 ans et plus
CENTRALITÉ PROFIL'ÂGE	32 %	32 %
PÔLE RELAIS	23 %	25 %
AUTRE COMMUNE	46 %	43 %

Localisation et typologie du panel de l'enquête Profil'Âge



2

Accès aux services et mobilités

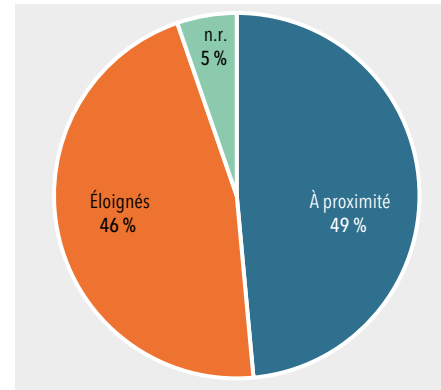
LA PERCEPTION DE LA PROXIMITÉ AUX SERVICES ET COMMERCES

La première partie du Profil Âge a apporté des éléments permettant d'identifier et de qualifier les problématiques d'accessibilité aux services et commerces et les pratiques de déplacement des seniors. Elle a mis en évidence le fait que la mobilité constitue un axe d'intervention essentiel à aborder de façon transversale, pour accompagner le vieillissement¹. L'enquête vise à compléter ces éléments en traitant les représentations que les seniors ont de la distance aux aménités du territoire. Les freins à la mobilité sont en effet une combinaison de contraintes matérielles (capacité physique, mauvaise accessibilité, environnement hostile) et de comportements induits par leur perception.

Au sein de Roumois Seine, 6 seniors sur 10 résident à plus de 700 mètres d'un commerce alimentaire et d'un équipement de santé et 84 % des déplacements des plus de 60 ans sont réalisés en voiture. Dans ce contexte, la moitié du panel des seniors estime être à proximité des commerces et services (49 %), soit à un niveau moindre, mais comparable, que les populations plus jeunes (56 % des moins de 60 ans du Roumois Seine).

¹ Les enjeux liés à la mobilité sont à la fois liés à la santé, à la sociabilité, l'environnement...

Appréciation de la distance du lieu de résidence aux commerces et services par les seniors

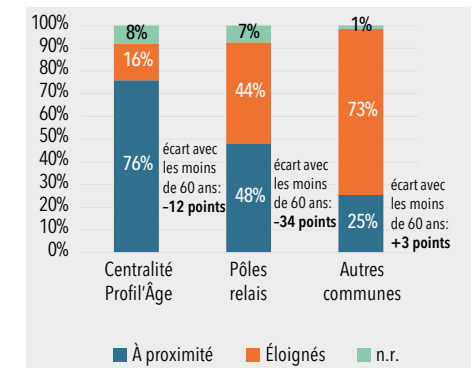


Le lien avec l'organisation géographique du territoire apparaît de façon évidente. Ainsi, les populations qui résident dans les communes structurantes du territoire² sont celles où les seniors ont, le plus, le sentiment d'être à proximité des commerces et des services (3/4 des seniors), devant les pôles relais (1/2) et les autres communes (1/4). Cette tendance est similaire aux représentations des populations plus jeunes. Néanmoins, si les écarts de perception sont relativement peu marqués d'un point de vue global, c'est au sein des communes de centralité que les différences de perception de la proximité entre personnes âgées et les plus jeunes sont

² Cf. partie méthodologie, p. 6, relative au zonage de l'étude

les plus importantes. Autrement dit, à contexte territorial égal, c'est dans les espaces où l'offre de commerces est la plus dense et localisée à proximité des lieux d'habitation que les seniors ont une perception accrue de la distance aux aménités commerciales et de services.

Appréciation de la distance du lieu de résidence aux commerces et services des seniors en fonction du type de commune



Ces écarts de représentations montrent que le sentiment d'éloignement relèverait autant de facteurs psychologiques que d'une distance physique, et peut constituer un frein à la mobilité des seniors, en particulier pour les modes doux de déplacement. Il y a donc un intérêt à travailler de façon croisée sur les aménagements susceptibles de faciliter les déplacements des seniors

(aménagement espace public et mobilier urbain, cheminements piétons continus et sécurisés, pistes cyclables, etc.) et sur la perception de ces actions (communications ciblées sur les travaux engagés et les bienfaits de la mobilité douce, etc.).

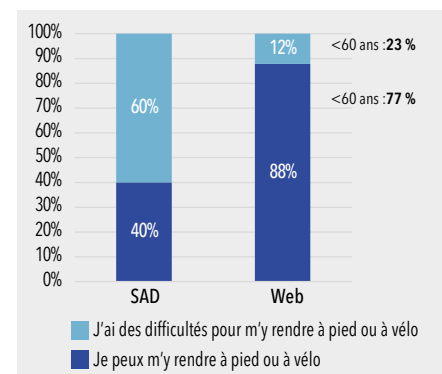
LES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT

Pour les personnes qui estiment habiter à proximité des commerces et des services, les différences sur la capacité à y accéder par des modes doux sont importantes entre la population bénéficiant du SAD, qui souffre pour beaucoup de problèmes physiques, des seniors qui ont répondu au questionnaire via internet. Ainsi, 60 % des seniors bénéficiant du SAD déclarent rencontrer des difficultés pour se rendre à ces commerces à pied ou à vélo tandis que près de 9 seniors sur 10, ayant répondu au questionnaire web, estiment pouvoir y accéder par des modes doux, soit une plus grande proportion que les plus jeunes (77 %). Les seniors qui ne sont pas touchés par la perte d'autonomie semblent être particulièrement disposés à utiliser ces modes de déplacement, notamment dans les centralités, certainement par une conjonction de facteurs (temps disponible, appétence pour les déplacements loisirs...).

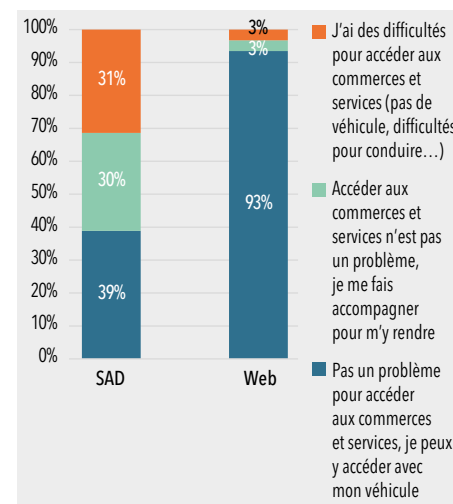
Pour les personnes qui jugent être éloignées des aménités, l'utilisation

de la voiture est massive et s'effectue dans la continuité des pratiques réalisées à des âges plus jeunes. Ainsi, 93 % des seniors qui ont renseigné le questionnaire et qui estiment être éloignés des commerces déclarent ne pas avoir de difficultés pour y accéder grâce à l'utilisation de leur véhicule. La perte d'autonomie se matérialise en premier lieu par des problèmes pour accéder aux commerces et services nécessaires aux besoins quotidiens. Les personnes bénéficiant du SAD sont par conséquent particulièrement touchées par ces situations. En effet, 31 % de ces personnes pâtissent de leur éloignement du fait des difficultés à conduire, ou parce qu'elles ne disposent pas de véhicule, ce qui complexifie leur accès aux commerces et services, et constitue une épreuve du quotidien. Toutefois, 30 % parviennent à accéder aux commerces, sans difficulté, en se faisant accompagner.

Les moyens d'accès aux services pour les personnes ayant le sentiment de résider à proximité (60 ans et plus)



L'accès aux services pour les seniors estimant en être éloignés



Accès aux services et mobilités

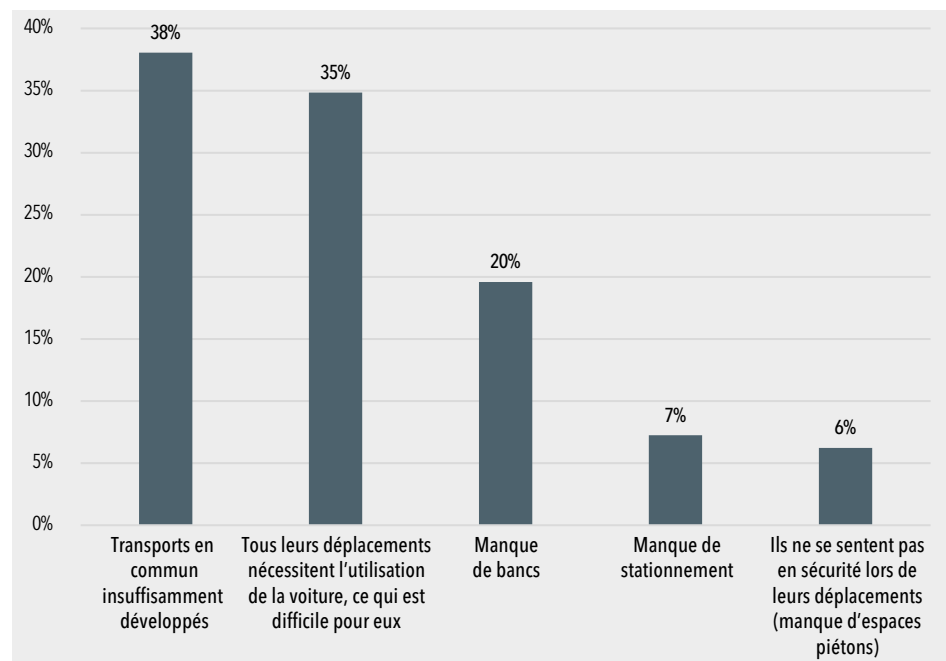
LES FREINS À LA MOBILITÉ DES PERSONNES ÂGÉES

Les problématiques d'accès aux commerces rencontrées par les seniors en perte d'autonomie concernent autant les personnes qui résident à leur proximité et celles en situation d'éloignement géographique. Au total, 54 % des bénéficiaires du SAD sont confrontés à des difficultés pour accéder aux services ou doivent se faire accompagner. Ces derniers estiment pour deux tiers, que les personnes âgées sont confrontées, en général, à des difficultés pour se déplacer.

Les causes évoquées sont l'absence d'alternative aux modes individuels de déplacement mécanisés, en particulier le manque de solutions en transports en commun (7 seniors sur 10). Est notamment mentionné le manque d'accessibilité à la gare du Thuit-Hébert, dont l'accès pourrait être aidé par une navette qui aurait également pour fonction de conduire les populations aux commerces et services de santé du territoire. Vient ensuite le manque de mobilier urbain pour ponctuer les itinéraires pédestres, tels que des bancs. Cet aspect est à mettre en perspective avec le diagnostic des espaces publics réalisé dans la phase 2 du Profil'Âge. Le manque de stationnement est évoqué par moins d'une personne sur dix. En effet, les

contraintes liées au stationnement sont moindres qu'en milieu urbain, ce qui facilite l'usage de la voiture, y compris dans des situations où la pratique de la marche à pied serait possible.

Les causes des difficultés à se déplacer des personnes âgées (SAD)



3

Pratiques sociales et associatives

INVESTISSEMENT DANS LA VIE LOCALE ET PRATIQUES ASSOCIATIVES

Une pratique sociale des seniors développée

Au total, 37 % du panel indiquent exercer une pratique associative, ce qui place la Communauté de communes Roumois Seine légèrement en dessous des références nationales, toutefois dans le même ordre de grandeur (41 %). Cette pratique est d'autant plus forte chez les plus de 60 ans. La moitié des répondants au questionnaire web pratique au moins une activité associative, dont la majorité au moins une fois par semaine. Les moins de 60 ans ne sont que 39 % à pratiquer une activité. Cela s'explique en partie par une moindre disponibilité au quotidien, dû à leur activité professionnelle.

Cadre de socialisation et d'intégration, les seniors sont des acteurs majeurs du mouvement associatif. À la différence des moins âgés, ils sont actifs dans des domaines très diversifiés. Le sport, la vie culturelle (théâtre, musique...), les réseaux de solidarité locale ou les pratiques de consommation locale sont autant d'activités pour lesquelles les habitants s'investissent. Ainsi, de nombreuses Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) sont mentionnées. Les plus de 60 ans s'orientent plus

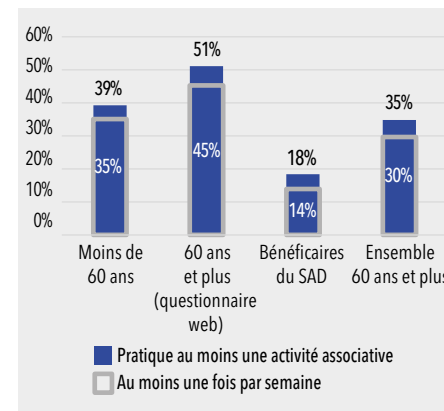
spécifiquement vers le bénévolat et les pratiques culturelles. Il ressort de manière générale une forme de hâte à la retraite de la part des individus, dont une des motivations principales est d'avoir du temps pour soi, pour ses activités personnelles ainsi que pour la sphère familiale et amicale. Avec l'arrivée progressive d'une nouvelle génération de retraités dans les années à venir, le renouvellement et l'expansion du « personnel » associatif, bénévole et/ou encadrant, sont à prévoir.

Les seniors : une ressource territoriale à développer ?

L'engagement associatif, et particulièrement celui des seniors, est une richesse à préserver. Il est un des principaux cadres de socialisation et d'intégration des habitants. Les nombreuses activités pratiquées sont autant d'offres culturelles pour les habitants (représentations théâtrales, concerts...). Le bénévolat, notamment des seniors, est une ressource précieuse contribuant amplement à l'animation territoriale. Si cette activité émane de la société civile organisée, elle nécessite a minima l'assentiment des pouvoirs publics, voire parfois de son soutien. Ainsi le rôle de la collectivité peut être d'accompagner les associations dans l'organisation des événements (subventions, mise à disposition de lieux, relais de communication...).

Les habitants du territoire pratiquent en majorité des activités sportives. Bien qu'avec l'âge, la pratique diminue, elle reste bel et bien majoritaire chez les plus de 60 ans, même parmi ceux bénéficiant du SAD. Ces activités, profitables pour la population notamment d'un point de vue sanitaire, contribuent elles aussi à renforcer le lien social entre habitants. Le sport semble pouvoir être un axe fort de renforcement de l'offre associative du territoire, au vu du vieillissement de la population.

Les pratiques associatives

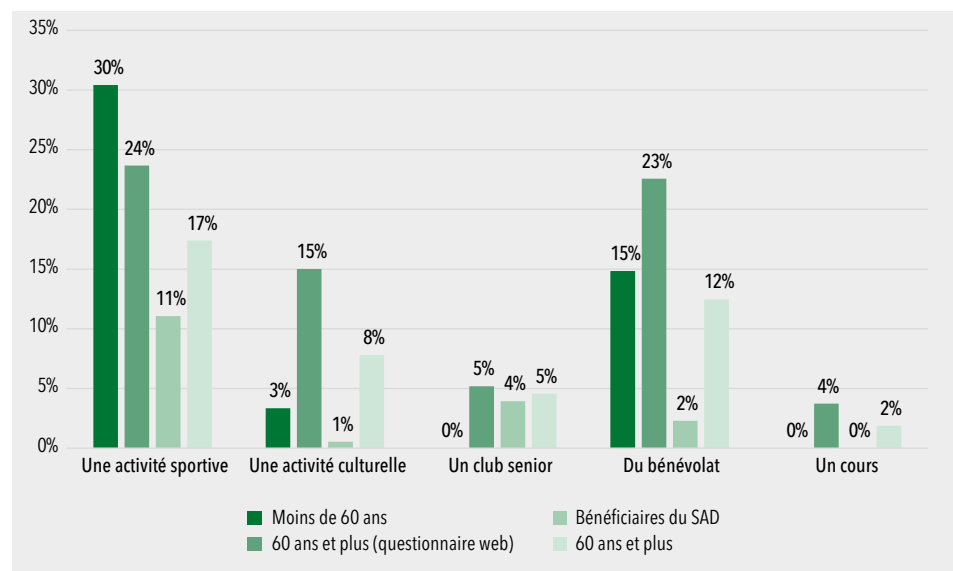


Plus qu'une animation territoriale, la diversité associative de l'intercommunalité peut être un véritable élément décisif dans le choix d'installation de nouveaux ménages. Dans un contexte de renouvellement de la population lié aux migrations résidentielles des plus âgés, l'offre associative est un atout pour le territoire. Ces activités permettent une certaine solidarité intergénérationnelle, grâce au fort niveau de bénévolat des plus de 60 ans, pouvant par exemple prendre la forme d'échange de compétences ou de cours.

Une des particularités du tissu associatif de Roumois Seine est la relativement faible implication des plus de 60 ans dans des clubs labellisés pour personnes âgées. Le questionnaire réalisé pour cette étude montre que parmi eux, seulement 5 % fréquentent de tels cercles. Pour comprendre ce chiffre, il faut s'interroger sur les raisons de cette faible représentation : le territoire dispose-t-il de suffisamment d'associations de ce genre ? Les habitants manifesterait-ils un intérêt pour de telles activités si elles existaient et étaient plus accessibles ? Les habitants se refusent-ils à de telles activités pour des raisons psychologiques, ayant le sentiment que

ces activités révéleraient leur propre vieillissement ? On peut potentiellement y voir une possible poursuite des activités associatives passées, avant la retraite, qui justifierait que les résidents du territoire ne souhaitent pas, brusquement, changer de pratique associative une fois le troisième âge entamé. Ces pratiques permettent quoi qu'il arrive de maintenir un lien intergénérationnel sur le territoire : en poursuivant dans des associations « tous publics », les personnes âgées ne s'excluent pas des autres classes d'âge, et contribuent activement au vivre-ensemble de l'intercommunalité.

Type d'activité associative selon l'âge



Une rupture avec la perte d'autonomie

La tendance générale ne doit toutefois pas cacher une importante disparité. La perte d'autonomie affaiblit particulièrement la pratique associative. En effet, moins d'un senior sur cinq bénéficiant du SAD est concerné par cette activité, contre un senior sur deux ayant répondu au questionnaire web.

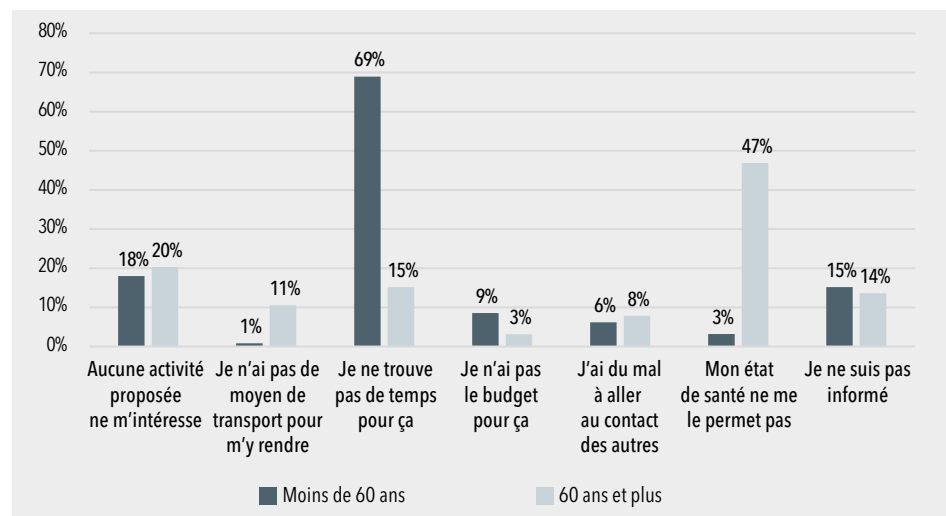
La perte d'autonomie s'illustre de différentes manières. Si les problèmes de santé sont une cause prépondérante de la non-participation, cette vulnérabilité s'exprime également dans la perte de mobilité. 17 % des répondants qui ne pratiquent pas d'activité sont ainsi concernés, alors

Pratiques sociales et associatives

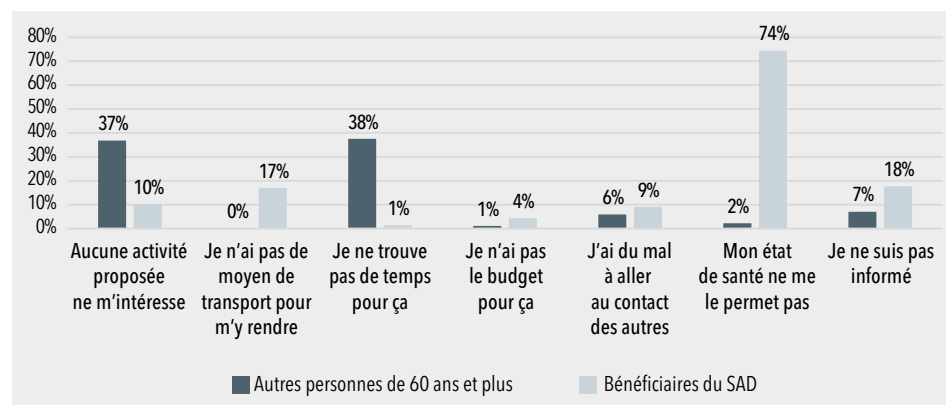
que ce phénomène ne touche pas les autres personnes de plus de 60 ans. Enfin, par isolement, les seniors en situation de dépendance ont moins accès à l'information. Ce défaut de connaissance des possibles est également un des freins à la pratique d'une activité, engendrant ainsi un cercle vicieux : la personne isolée ne prend pas part à la vie culturelle et associative locale, et se retrouve dans une situation encore moins propice à la découverte d'autres activités proposées sur le territoire. Dans la mesure où les activités associatives peuvent être pratiquées dans la continuité de la vie malgré la perte progressive d'autonomie, l'accompagnement du vieillissement passe par l'évitement de ce décrochage, parfois motivé psychologiquement par une dégradation de l'image de soi-même renvoyée en société.

Afin de ne pas perdre le cordon social pour les personnes en perte d'autonomie et ne pouvant pas bénéficier des engagements associatifs, une des pistes à envisager serait de rapprocher les activités du domicile de ces personnes. Faute de pouvoir se déplacer, les personnes isolées pourraient ainsi bénéficier de mêmes types d'activités, et avoir des opportunités d'ouverture sur l'extérieur, dans un quotidien pouvant être rythmé par le sentiment de solitude.

Freins à l'activité associative



Pour quelles raisons les personnes n'ont pas d'activité associative (questionnaire web /SAD)



LE SENTIMENT DE SOLITUDE DES SENIORS

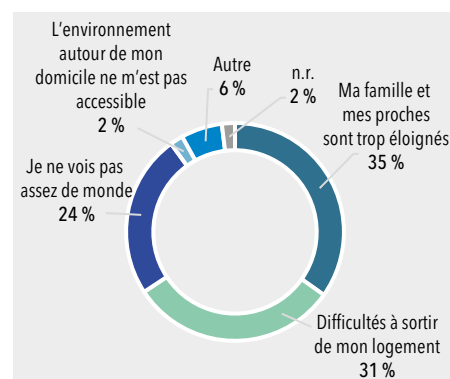
Descriptif et causes

Si une partie importante de la population de l'intercommunalité est investie dans diverses activités, le sentiment de solitude n'en reste pas moins bien présent pour les seniors en perte d'autonomie. 56 % des bénéficiaires du SAD déclarent se sentir seules. Si l'écrasante majorité des habitants ne vit pas seule, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne développent pas ce sentiment. En effet, la perception de la solitude doit être interrogée au-delà d'un simple état de fait. Le sentiment de solitude peut, par exemple, se développer lorsqu'une personne considère que ses fréquentations régulières ne sont pas assez variées.

Le questionnaire fait ressortir plusieurs facteurs pouvant expliquer la perception de la solitude. Un tiers des répondants attribue ce sentiment à des contraintes géographiques : leurs familles et leurs proches sont trop éloignés, ou l'environnement autour de leur domicile n'est pas accessible, leur permettant difficilement de pratiquer des activités sociales. À ces freins géographiques s'ajoutent des obstacles physiques : un tiers d'entre elles témoigne rencontrer des difficultés à sortir de leur logement, révélant les problématiques liées à la

perte d'autonomie. Enfin, un quart des répondants déclare ressentir de la solitude du simple fait de ne pas voir assez de monde.

Les causes du sentiment de solitude chez les bénéficiaires du SAD



Ce sentiment de solitude peut être complexe à traiter, du fait de sa forte subjectivité. Il est évident qu'un senior vivant seul n'est pas systématiquement concerné par la solitude. De la même manière, les habitants en perte d'autonomie peuvent ressentir de la solitude au sein de leur couple ou de leur cellule familiale plus large, quand bien même ils ne vivent pas seuls au quotidien. La diminution des liens sociaux et la solitude qui en découle, concerneraient ainsi la personne en perte d'autonomie et l'aidant qui est bien souvent un membre de la famille, conjoint ou enfant.

Le rôle de l'aidant : une ouverture sur le monde

Dans cette situation, l'aidant, membre de la famille de la personne aidée, peut rapidement se retrouver lui-même en situation de solitude, en consacrant une partie qu'il juge trop importante à cette mission. Dès lors, ce sentiment de solitude partagé engage une spirale au sein de la cellule familiale, souvent le couple.

Le besoin de vie sociale de l'aidant semble ainsi devoir être une préoccupation au même titre que la personne aidée. L'aidant peut avoir le rôle de relais de l'intégration sociale de la personne en perte d'autonomie, voire du ménage. Toute la structure familiale bénéficiera des activités sociales d'un de ses membres.

Pratiques sociales et associatives

L'USAGE D'INTERNET

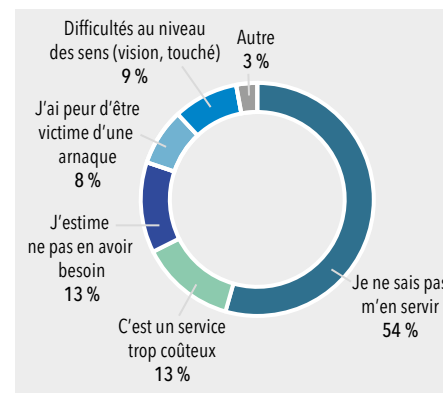
Une pratique peu fréquente pour les seniors en perte d'autonomie

L'usage du numérique, et particulièrement d'internet, marque une véritable fracture dans la population de la Communauté de communes Roumois Seine. Bien que la barrière liée à l'âge soit de moins en moins nette (les nombreuses réponses à ce questionnaire en ligne en témoignent), les personnes âgées ont une pratique plus faible d'internet. Les données qui suivent sont exclusivement tirées de la partie du panel constituée par les personnes âgées bénéficiant du SAD, parmi lesquelles un décrochage dans l'usage d'internet est notable. Ainsi, plus de la moitié d'entre elles reconnaît ne pas savoir s'en servir. Le frein cognitif d'un monde étranger, pouvant paraître effrayant, semble être ainsi prépondérant. Un sentiment de vulnérabilité apparaît tout autant dans les autres réponses à la question du non-usage : trop coûteux ou bien présentant le risque d'arnaques.

Un des freins importants à l'autonomie numérique est lié aux problèmes sensoriels. Cet obstacle concerne un senior interrogé sur 10. L'usage des écrans nécessite une bonne vue de près, qui pourtant devient le point faible de très nombreuses personnes âgées. Sans outils d'accompagnement, ou sans la

connaissance de ces outils, la pratique numérique peut rapidement devenir fatigante, et psychologiquement complexe, car révélatrice de déficiences progressives. Le toucher est l'autre sens primordial mobilisé dans la pratique numérique, en lien avec la motricité fine. Les outils numériques nécessitent de la précision avec le tactile ou l'usage de la souris, et deviennent rapidement inutilisables lorsque le sentiment d'être dépassé se manifeste.

Les raisons pour lesquelles les seniors n'utilisent pas internet (bénéficiaires du SAD)



Un frein : la connaissance à maintenir

Si une grande partie de la population ressent un éloignement vis-à-vis du numérique et le juge complexe d'utilisation, les habitants maîtrisant les outils numériques ne bénéficient pour autant pas de compétences à

vie. L'avancée des technologies nécessite une adaptation qui peut devenir de plus en plus difficile avec le temps, au fur et à mesure que la différence de pratiques devient trop importante. Des évolutions logicielles aux innovations des supports comme le tactile, ce sont autant de pertes de repères pouvant jouer comme des obstacles à l'utilisation du numérique.

De plus en plus de personnes âgées arrivent désormais à la retraite avec des compétences informatiques acquises durant leur carrière professionnelle. Ceci devrait avoir pour effet de réduire le caractère inaccessible que peut revêtir le numérique. Toutefois, les compétences professionnelles informatiques ne sont pas toujours celles requises pour les activités privées. Dans l'enquête réalisée, un répondant sur dix (voir graphique) indique par exemple craindre d'être victime d'une arnaque. Le monde ouvert d'internet peut ainsi paraître vertigineux pour des usagers moins avertis, et dont l'usage numérique jusqu'alors ne nécessitait pas cette attention.

Le tissu associatif du territoire, précédemment évoqué, peut à ce titre avoir une fonction importante pour la diffusion et le partage de compétences. La puissance publique peut alors favoriser et valoriser ce type d'activités, et ainsi contribuer à la diffusion de l'information auprès de publics parfois éloignés des canaux de diffusion numériques.

La pratique du numérique : utilisation majoritaire pour rester en contact avec la famille

Dans un contexte où le sentiment de solitude est assez présent sur le territoire, internet joue un véritable rôle de lien social. Près des trois quarts des personnes interrogées utilisant internet s'en servent pour faire vivre leurs relations familiales et/ou amicales. L'équipement du domicile et son raccordement au réseau internet sont donc des éléments essentiels d'intégration sociale. Deux tiers des personnes interrogées l'utilisent également pour leurs démarches administratives. Dans un territoire où l'accès aux services de proximité n'est pas toujours simple, notamment en dehors des centralités urbaines et dans un contexte de perte progressive de mobilité avec l'âge, l'accès à internet peut être vital pour de nombreuses personnes, afin de mener à bien ces tâches du quotidien.

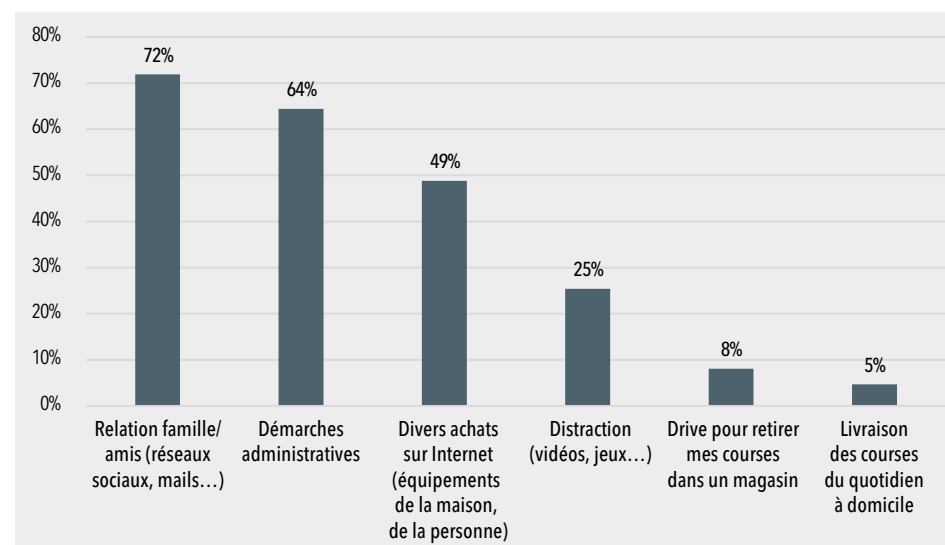
Dans la même logique, la moitié des répondants affirme y faire des achats, permettant ainsi de pallier le manque de commerces à proximité du logement, ou de poursuivre des pratiques malgré une perte de mobilité. Ce constat fait toutefois émerger un équilibre instable ayant des conséquences sur les aménités urbaines. Si internet permet de combler un certain manque d'offres de proximité en termes de commerces et services, il en est parfois

la cause. Les boutiques en ligne sont par exemple en concurrence directe avec les librairies et magasins de prêt-à-porter physiques, dont la pérennité est remise en cause par ces nouvelles pratiques de consommation. Un point de tension apparaît ainsi entre ces intérêts divergents des différents habitants du territoire.

Enfin, l'usage d'internet permet de répondre à des besoins de loisirs. Qu'il s'agisse de jeux, de vidéos ou autres, il permet aussi une échappatoire pour des publics qui sont parfois isolés, comme évoqué plus tôt. La pratique reste toutefois minoritaire (un quart des répondants bénéficiaires du SAD), mais n'en reste pas moins vitale pour certains.

Dans la continuité des éléments présentés plus tôt dans ce rapport, la population vulnérable de Roumois Seine est confrontée à un cumul de vulnérabilités. L'isolement conjugué à une perte de mobilité place les habitants dans des situations complexes, pour lesquelles internet peut être une forme de réponse. Avec toutes les précautions nécessaires à l'exploitation de ces données, il est à noter que seuls 13 % des personnes interrogées considèrent ne pas avoir besoin d'internet. Ainsi, une marge de progrès est sans doute envisageable auprès des 54 % qui affirment ne pas savoir s'en servir, et pourraient voir leur quotidien s'améliorer en acquérant cette compétence.

Les usages d'internet des seniors bénéficiaires du SAD



4

Les conditions de logement des seniors et les perspectives résidentielles

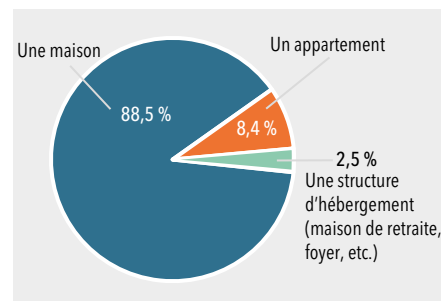
CONDITIONS DE LOGEMENT

Des modes d'habitat des seniors légèrement plus diversifiés que ceux des plus jeunes

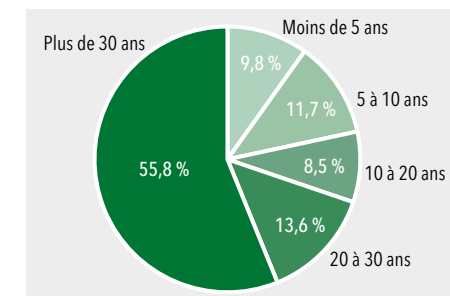
Le portrait des conditions de logements des personnes âgées qui ont répondu au questionnaire est similaire aux statistiques de référence de l'INSEE développées dans les phases 1 et 2 du Profil'Âge, ce qui atteste, de ce point de vue, de la représentativité du panel.

Les seniors qui ont répondu au questionnaire vivent en grande majorité dans un logement individuel : 88 % vivent dans une maison contre 98 % pour les moins de 60 ans du panel. Élément révélateur d'un certain ancrage résidentiel, la moitié des seniors occupe leur logement depuis plus de 30 ans tandis que 21 % ont réalisé un déménagement depuis moins de 10 ans. La moitié des seniors du panel vit seule dans leur logement, contre 4 % des moins de 60 ans, et occupent pour 80 % d'entre eux un logement dont ils sont propriétaires.

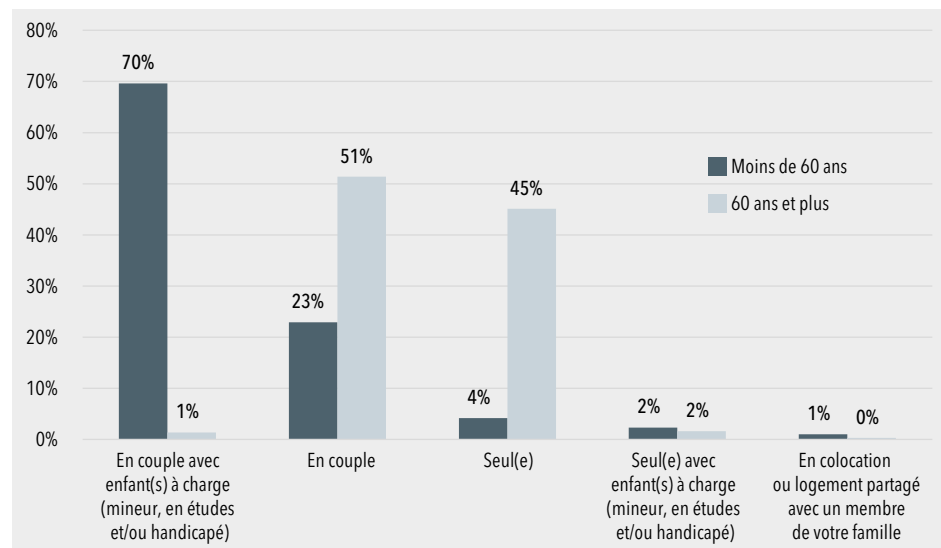
Types de logements occupés par les 60 ans et plus du panel



Ancienneté d'occupation du logement des 60 ans et plus du panel



Modes d'occupation du logement du panel de l'enquête Profil'Âge

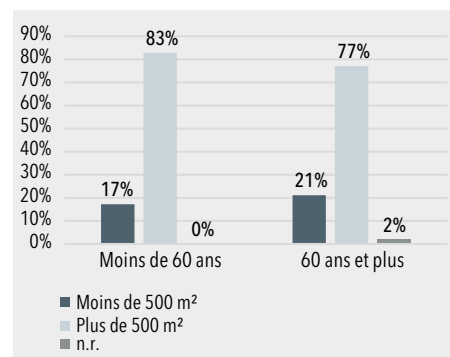


Près de 80 % des seniors disposent d'un jardin de plus de 500 m², ce qui peut constituer une charge importante en matière d'entretien. Si 18 % des seniors considèrent leur logement trop grand, une grande majorité juge sa taille «idéale» (78 %). Le logement de grande taille, s'il n'est pas adapté à la vie quotidienne, permet d'accueillir et d'héberger les enfants et petits-enfants. Le logement familial est bien souvent un élément central qui réunit les familles éloignées géographiquement.

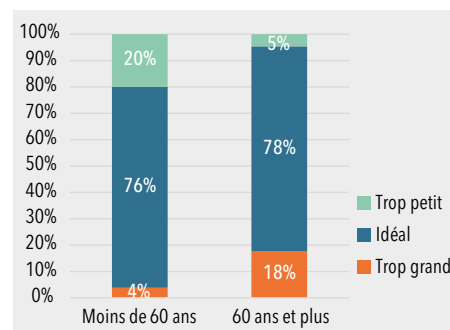
Cependant, un logement dont la taille est peu adaptée pour le ménage qui l'occupe au quotidien peut également être source de risques, notamment de chute et représenter un coût conséquent pour son entretien et son chauffage. Il s'agit d'arguments en faveur du déménagement vers un habitat adapté qui font sens pour des personnes extérieures, notamment les acteurs de l'habitat et de l'accompagnement du vieillissement. Or, on constate, d'un point de vue général, que de nombreuses personnes âgées préfèrent s'arranger dans ce contexte avec l'existant en réduisant leur espace de vie, au sein de leur domicile (occupation d'un nombre restreint de pièces, notamment au rez-de-chaussée, parfois en faisant du salon une chambre à coucher), mais aussi en contractant leur espace vécu extérieur¹.

¹ *Habiter et vieillir, trajectoires résidentielles à Xertigny*, Frédéric Balard, Johan Freichel, Elsa Martin, édition autrement, collection POPSU territoires, mars 2022.

Superficie du jardin



Appréciation de la taille du logement

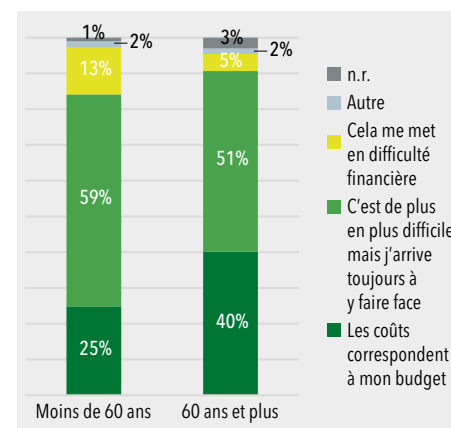


Vieillir à domicile est un choix qui se trouve conforté par la situation socio-économique d'une large proportion de seniors de Roumois Seine dont les revenus sont assez importants (cf. phase 1) et qui, au regard des coûts engendrés par le logement, se déclarent globalement «à l'aise». Seuls 5 % se déclarent en

difficulté financière face aux coûts liés au logement, contre 13 % pour les moins de 60 ans, et 40 % estiment que les coûts correspondent à leur budget, contre 25 % des moins de 60 ans.

L'enquête menée par l'ANIL fait état d'une problématique de décalage entre le coût du logement et les ressources financières des seniors. Au niveau national, 20 % des ménages déclarent que leur logement est devenu trop coûteux² et de ce point de vue la situation de Roumois Seine semble en effet favorable en comparaison au niveau national.

Appréciation des coûts engendrés par le logement



² *Bien vieillir chez soi ? Bilan et perspectives pour les politiques locales de l'habitat*, ANIL&ADIL, mars 2023

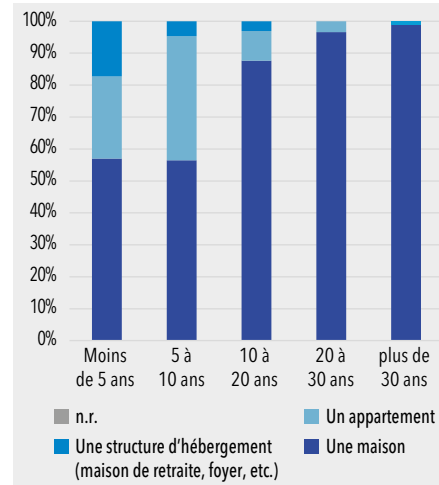
Les conditions de logement des seniors et les perspectives résidentielles

Une plus grande variété de logements pour les seniors ayant emménagé récemment

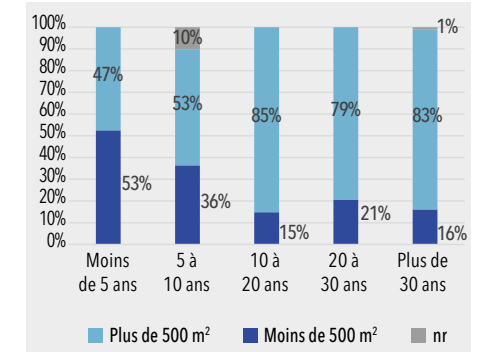
Une part importante des seniors qui ont effectué un déménagement récemment s'est tournée vers un logement collectif (appartement et résidence autonomie) et un logement locatif (plus de 50 % des seniors qui occupent leur logement depuis moins de 5 ans). De même, les seniors qui ont changé de logement au cours des dernières années pour une maison disposent désormais d'un jardin de plus petite taille (50 % moins de 500 m²).

Ces statistiques montrent que le déménagement vers un logement adapté constitue d'ores et déjà une étape dans le parcours résidentiel d'habitants du territoire. Le développement du logement intermédiaire, entre le logement familial et l'hébergement répondant à des problématiques aiguës de perte d'autonomie, ne peut évidemment constituer la réponse unique aux besoins de logement des personnes âgées. Néanmoins, un territoire soucieux de la qualité de vie de ses aînés doit rendre possible la réalisation d'habitats intermédiaires, l'accompagner et faire connaître cette offre auprès des seniors et de leur famille, mais aussi des professionnels qui les accompagnent.

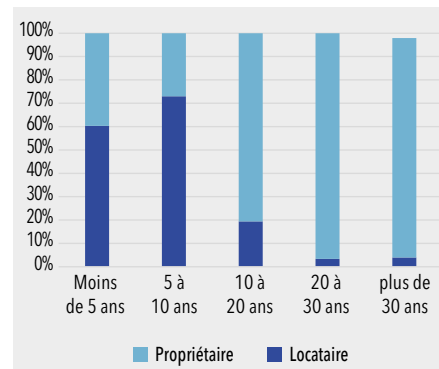
Types de logements occupés par les 60 ans et plus selon l'ancienneté d'emménagement



Superficie du jardin des 60 ans et plus selon l'ancienneté d'emménagement



Statut d'occupation des logements des 60 ans et plus selon l'ancienneté d'emménagement



TRAVAUX ET ADAPTATION DU LOGEMENT

D'importants efforts en matière de rénovation énergétique, une moindre anticipation de la perte d'autonomie

L'adaptation du logement est un enjeu essentiel pour le maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions. Au niveau national, 1/5 des seniors ont réalisé des travaux sur leur logement afin de l'adapter à leur perte d'autonomie. C'est une proportion qui alerte les pouvoirs publics sur les conditions de logement des personnes âgées, alors que le maintien à domicile constitue le choix stratégique d'accompagnement du vieillissement au niveau national, orientation en phase avec les attentes et aspirations des Français³.

Dans un contexte de fort ancrage résidentiel, où près de 70 % des seniors de Roumois Seine occupent leur logement depuis plus de 20 ans, celui-ci peut être de moins en moins adapté en raison des évolutions du ménage (départ des enfants, perte d'un conjoint, etc.) et de la perte d'autonomie de ses occupants (accès aux étages, praticité des salles d'eau,

circulation dans les pièces pour des personnes à mobilité réduite). Des travaux et des aménagements sont alors nécessaires.

Cependant, malgré l'importance de la problématique, il est difficile pour les pouvoirs publics de disposer de statistiques fiables sur ce sujet⁴. Il y a donc un intérêt certain à compléter ces informations par le biais d'enquêtes, notamment sur les travaux réalisés en ce sens par les ménages.

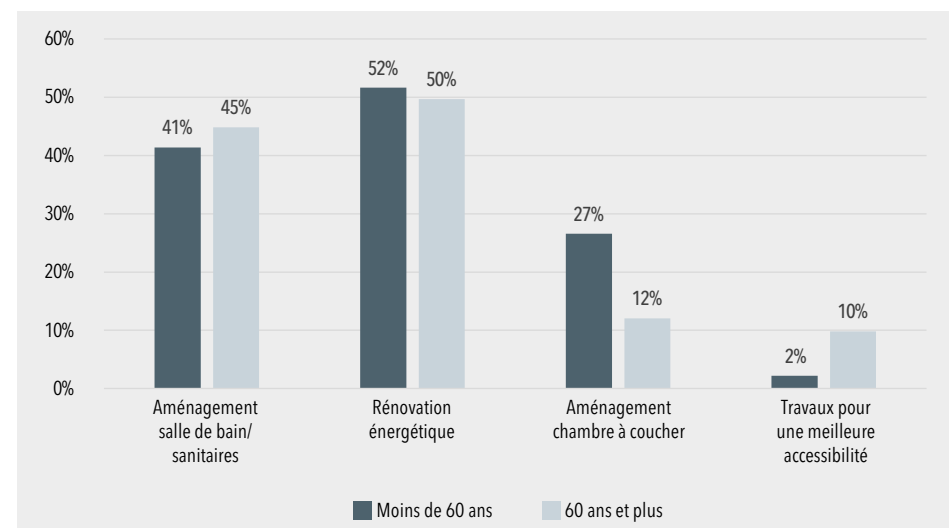
Au niveau de Roumois Seine, 30 % des seniors propriétaires de leur logement n'ont pas réalisé de travaux et ne prévoient pas d'en faire à court terme. Cette proportion est équivalente pour les moins de 60 ans du panel. Ces données laissent penser que les travaux engagés par les ménages sont réalisés pour beaucoup durant les premières années d'occupation du logement et seraient moins nombreux à être engagés au fur et à mesure de l'avancée en âge. Par conséquent, ils ne seraient pas forcément adaptés aux situations de perte d'autonomie rencontrées par les populations vieillissantes.

Les travaux les plus fréquemment réalisés sont la rénovation énergétique (1 personne sur 2), et les

aménagements de salles d'eau tandis que seulement 10 % de seniors ont réalisé ou envisagent des travaux pour une meilleure accessibilité tels que des rampes d'escalier et des aménagements de la chambre à coucher afin qu'elle soit adaptée à des situations de mobilité réduite.

Enfin, parmi les seniors qui n'ont pas réalisé de travaux, près de la moitié occupe leur logement depuis plus de 20 ans et résiderait potentiellement dans un logement peu adapté aux problématiques induites par le vieillissement.

Nature des travaux réalisés ou envisagés à court terme pour les propriétaires occupants

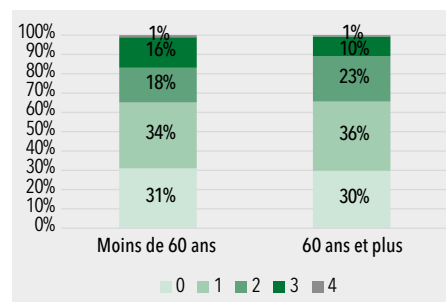


3 92 % des 75 ans et plus souhaitent vieillir à leur domicile actuel : Etude IFOP – Etude sur les attentes des seniors en matière de lieu de vie, 2022

4 Adaptation du parc de logements privés au vieillissement : un essai de mesure et de territorialisation du besoin, Cerema, juin 2022 : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/adaptation-du-parc-logements-prives-au-veillissement-essai>

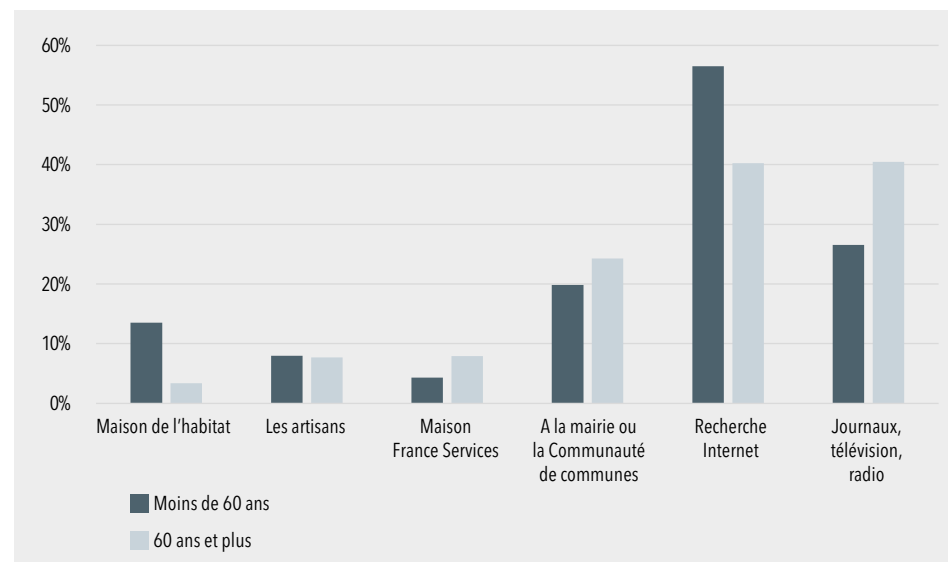
Les conditions de logement des seniors et les perspectives résidentielles

Nombre de types de travaux réalisés ou envisagés à court terme en fonction de l'âge pour les propriétaires occupants

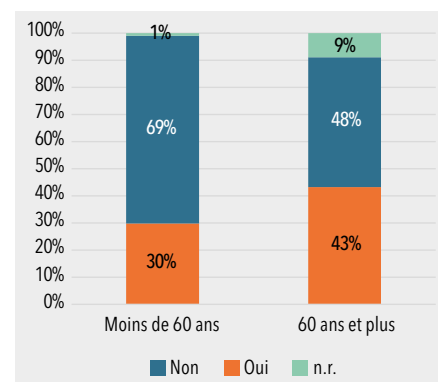


Qu'en est-il du niveau d'information sur les aides possibles pour l'amélioration de l'habitat? Les seniors estiment être mieux informés que les moins de 60 ans à propos des aides qu'ils peuvent mobiliser : 43 % estiment être informés contre 30 % des moins de 60 ans. Les principaux moyens d'accès à ces informations sont les recherches par internet et les médias traditionnels (radio, télévision, presse) et dans une moindre mesure les services publics, qui représentent une source d'information sur ce sujet pour un quart des seniors.

Les moyens d'accès aux informations pour l'amélioration du logement (aide à la lecture)



Pensez-vous être informé des différentes aides pour l'amélioration de votre logement ?



La population de Roumois Seine est soucieuse de la qualité de ses logements : deux tiers des propriétaires occupants ont réalisé des travaux. Néanmoins, une part significative du parc de logements occupés par des seniors est vraisemblablement peu adaptée au vieillissement notamment du point de vue de son accessibilité interne et externe.

La modification du logement est bien souvent un projet « positif » d'amélioration de la qualité de vie au quotidien (recherche d'un meilleur confort), voire une dépense « plaisir » (esthétique, s'offrir de nouvelles

fonctionnalités, etc.). La modification du logement pour prévenir de situations difficiles est souvent absente des projets des ménages et donc peu planifiée par les propriétaires occupants. Si la modification du logement peut permettre de préserver les manières d'habiter par une adaptation du cadre de vie, l'adaptation du domicile est souvent vécue comme un « mal nécessaire » pour repousser l'entrée en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Elle peut être perçue comme une déstabilisation du quotidien et renforcer le sentiment de s'engager un peu plus dans la vieillesse. L'adaptation du logement est assimilée à la vieillesse et au handicap et non à une stratégie de prévention comme pourraient le souhaiter les professionnels engagés dans l'accompagnement⁵.

Il y a donc une nécessité collective de prévenir et d'anticiper ces situations, car les évolutions en matière d'autonomie, souvent soudaines, rendent difficiles des modifications du logement lorsque les difficultés surviennent.

⁵ *Habiter et vieillir, trajectoires résidentielles à Xertigny*, Frédéric Balard, Johan Freichel, Elsa Martin, édition autrement, collection POPSU territoires, mars 2022.

LES PERSPECTIVES DE PARCOURS RÉSIDENTIEL

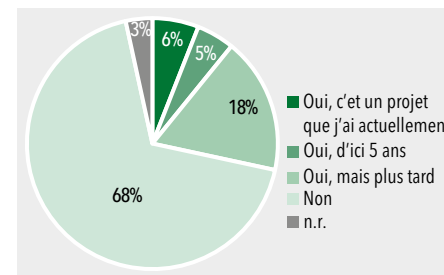
Une population globalement satisfaite du logement qu'elle occupe

Le questionnaire permet de mettre en avant le fait que la population de Roumois Seine, dans son ensemble, jeunes et moins jeunes, se sent bien dans son logement et est globalement satisfaite de ses conditions de logement. L'attachement au logement pourrait être qualifié de viscéral pour une part conséquente d'entre eux. Le logement correspondrait à un aboutissement dans leur parcours résidentiel : pour 19% des seniors et des moins de 60 ans, le logement occupé correspond à celui dont ils ont toujours rêvé.

La perspective du déménagement chez les seniors

Dans ce contexte, 28% des seniors envisagent un déménagement à l'avenir, dont 11% d'ici 5 ans. Ces statistiques sont similaires à celles des moins de 60 ans. Pour autant la perspective de continuer à occuper le logement actuel, dans un environnement familial, concerne une majorité de personnes (près de 7 seniors sur 10) ce qui souligne la nécessité de conforter l'accompagnement par l'adaptation des logements et l'aide à domicile pour un public de plus en plus nombreux.

Projetez-vous de déménager ? Si oui dans combien de temps ?



Pour les seniors qui envisagent de déménager, l'appartement est le premier type de logement recherché (42 %) soit légèrement devant la maison individuelle (35 %). En comparaison de l'enquête nationale réalisée par l'ANIL en 2022, l'ordre est inversé. La maison individuelle y apparaissait comme le premier choix des seniors (40 %) et les appartements le deuxième. Les seniors de Roumois Seine habitent déjà dans une maison. Un déménagement est envisagé pour un changement de conditions de logement. L'appartement est considéré comme un logement dont l'entretien sera plus aisé, mais aussi pour lequel l'accès aux commerces et services de santé serait facilité. Cependant, le souhait de trouver un appartement se confronte à une offre de logements collectifs réduite sur le territoire. Dans les faits, seulement un quart des personnes âgées

Les conditions de logement des seniors et les perspectives résidentielles

ayant déménagé récemment (depuis moins de 5 ans) ont emménagé dans un appartement.

Les seniors qui envisagent de déménager veulent pour 40 % être propriétaires de leur logement et 20 % locataires. Là aussi, la comparaison avec les caractéristiques des déménagements récents des seniors montre un décalage. Une majorité des personnes ayant déménagé récemment a accédé à un logement en location (entre 60 et 70 %).

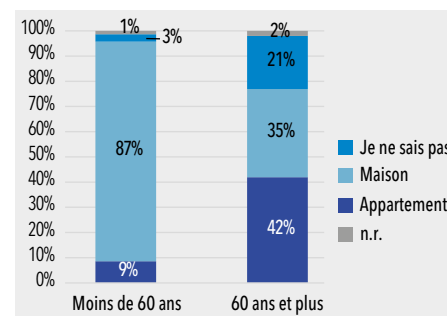
La visibilité des seniors sur leur parcours résidentiel

Il convient de noter l'incertitude des seniors sur les typologies de logements et statuts d'occupations envisagés (propriétaire ou locataire) dans le cadre d'un déménagement. Environ 20 % des seniors qui envisagent de déménager ne savent pas si cela serait dans un logement individuel ou collectif, et 27 % ne peuvent se prononcer sur le statut d'occupation visé. Les proportions de ce type de réponse sont similaires dans l'enquête nationale citée précédemment. Elles illustrent, d'une certaine manière, les difficultés pour certains seniors à se projeter et à concevoir leurs perspectives résidentielles.

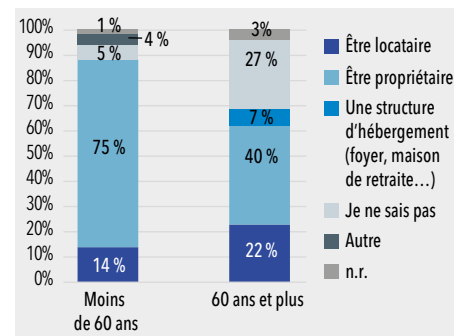
Ce point se remarque également lorsque sont évoqués dans le questionnaire les lieux ciblés en cas de déménagement. Pour un tiers des

seniors, cela serait dans la même commune ou dans une commune proche de leur lieu de résidence actuel. Cela montre l'importance pour les populations âgées de conserver un cadre familial. Pour autant, la réponse qui domine à cette question est le fait de ne pas savoir (40 % des réponses).

Quel type de logement recherché dans une perspective de déménagement ?



Quel statut d'occupation visé dans une perspective de déménagement ?



En comparaison des populations plus jeunes, le fait d'envisager un déménagement sans savoir où et dans quel type de logement est une spécificité. Les causes de cette incertitude résidentielle relèvent de nombreux facteurs : un déni à considérer ce qui peut être perçu comme une déchéance sociale et physique, une difficulté à envisager l'inconnu dans un contexte où la vie sociale et personnelle est particulièrement heurtée (décès du conjoint, éloignement familial, amenuisement du cercle amical...), un manque de connaissance des possibilités en termes de typologies de logements adaptés, etc.

Combien de temps vais-je pouvoir rester vivre dans mon domicile ? Où vais-je aller ? Dans quel type de logement et/ou de structures ? Ces questions essentielles, mais souvent sans réponse, peuvent être une source de souffrance et d'enfermement psychologique. Cela peut constituer un frein à la mobilité résidentielle et aboutir à des situations de maintien dans un domicile non adapté à la perte d'autonomie, puis à un déménagement contraint ou subi, souvent en dernier recours dans un hébergement médicalisé. Le déménagement lorsqu'il est subi ou contraint constitue une source de « mal-vieillir » pour nombre de personnes âgées.

Face à ces problématiques, les spécialistes de l'accompagnement du

Le vieillissement s'accorde sur le fait que l'anticipation, personnelle et collective, est au cœur des solutions pour aborder sereinement ces problématiques. Si la collectivité ne peut initier par elle-même ce type d'engagement qui relève de la sphère personnelle et familiale, elle peut le faciliter en donnant à voir différentes typologies d'habitat et en initiant une telle réflexion par le biais des acteurs engagés auprès des familles.

Les critères pour le choix d'un futur logement

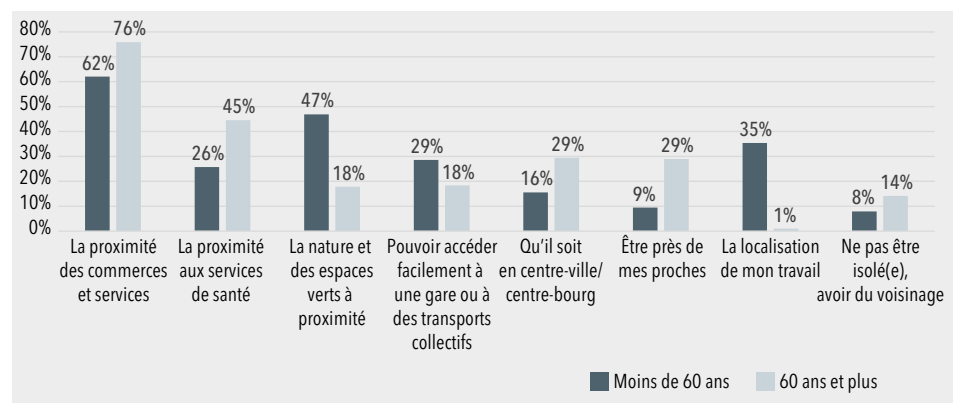
L'enquête permet de mettre en évidence les critères prépondérants relatifs à la localisation et aux caractéristiques du logement pour les seniors qui envisagent de déménager.

Concernant les critères de localisation, la recherche de la proximité pour les besoins du quotidien est un critère essentiel pour l'ensemble de la population qui envisage de déménager, mais de façon accrue pour les seniors. Ainsi, la proximité aux services et commerces est recherchée par les trois quarts des seniors. De même, la proximité aux services de santé est plébiscitée par la moitié d'entre eux, contre un quart des moins de 60 ans. C'est vraisemblablement la proximité aux aménités du quotidien qui motive également la recherche d'un logement en centre-bourg (3 seniors sur 10). La proximité à la famille et aux amis constitue un autre critère important pour les seniors dans une perspective de déménagement :

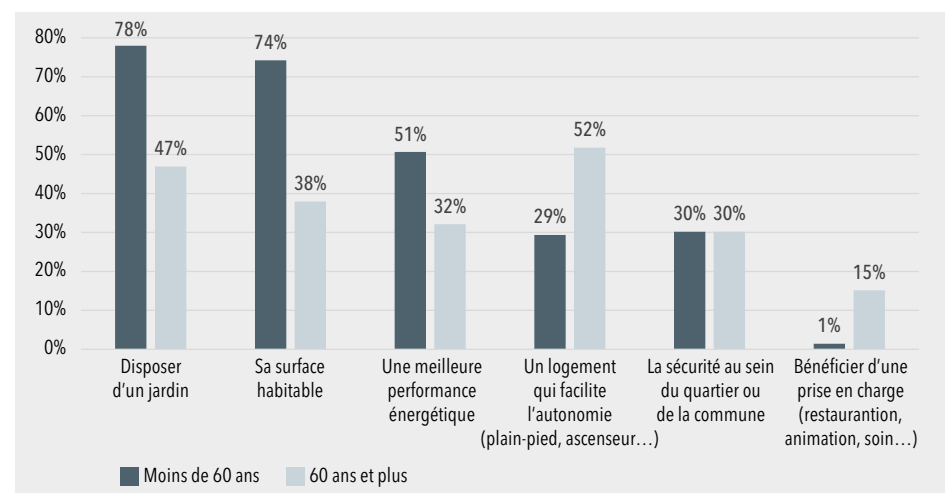
3 seniors sur 10 recherchent la proximité de leurs proches.

Le fait que le logement soit proche de la nature et/ou d'espaces verts apparaît comme moins prioritaire pour les seniors que pour les moins de 60 ans (18 % contre 47 % pour les moins de 60 ans). Pour autant, disposer d'un espace extérieur, comme un jardin, fait partie des critères majeurs en termes de caractéristique du logement recherché : 47 % des seniors contre 78 % des moins de 60 ans. Sur ce point, il constitue avec l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (la moitié des seniors vise un logement qui facilite l'autonomie) un des principaux critères de recherche pour un futur logement.

Les critères de localisation du logement dans la perspective d'un déménagement



Les critères concernant le logement dans la perspective d'un déménagement



Source des graphiques et tableaux de ce document :
Enquête Profil'Âge Roumois Seine, AURBSE, 2024

Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure
101, boulevard de l'Europe – 76100 Rouen
Tél : 02 35 07 04 96
Courriel : contact@aurbse.org – Site : www.aurbse.org